

Programme de Formation MAC SST Sauveteur Secouriste du Travail

Le **programme de formation MAC SST** (Maintien et Actualisation des Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail) est destiné aux salariés déjà titulaires du **certificat SST** afin de **maintenir leurs compétences opérationnelles** et **actualiser leurs connaissances** selon les évolutions réglementaires, techniques ou organisationnelles.

Objectif général

À l'issue de la formation, le participant doit être capable :

- D'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques.
- De mettre à jour ses connaissances en prévention et en secourisme.

Durée

- **7 heures** (1 jour)
- Recyclage obligatoire **tous les 24 mois** (ou selon les règles fixées par l'entreprise).

Public concerné

- Toute personne **déjà titulaire du certificat SST**.

Programme détaillé

1. Retour d'expériences et évaluation des pratiques

- Échanges sur les situations vécues ou rencontrées depuis la dernière formation.
- Analyse des actions menées et rappel des conduites à tenir.
- Évaluation initiale des connaissances et gestes techniques.

2. Actualisation des compétences du SST

- **Rappels** sur le rôle du SST dans l'entreprise : prévention et secours.
- **Actualisation des connaissances réglementaires** :
 - Code du travail (prévention, premiers secours, responsabilités...)
 - Organisation interne des secours.
- **Mise à jour des conduites à tenir** face aux nouvelles recommandations (INRS, PSC1, etc.).

Programme de Formation MAC SST Sauveteur Secouriste du Travail

3. Révision des gestes de secours

Mises en situation et cas pratiques sur :

- Protection et alerte aux secours.
- Examen de la victime et conduite à tenir.
- Hémorragies externes.
- Obstruction des voies aériennes.
- Victime inconsciente (PLS).
- Victime en arrêt cardiorespiratoire (RCP + Défibrillateur).
- Malaise.
- Brûlures, traumatismes, plaies...

4. Prévention des risques professionnels

- Identifier les dangers et situations à risques dans son environnement de travail.
- Proposer des actions de prévention adaptées.
- Intégrer le SST dans la démarche de prévention de l'entreprise.

5. Évaluation finale

- Mise en situation pratique selon les **grilles de certification INRS** :
 - Domaine de **prévention**.
 - Domaine de **secours**.
- Délivrance du **certificat de maintien et d'actualisation des compétences SST** (valable 24 mois).

PRISE EN CHARGE DU HANDICAP

Angelus étudiera au cas par cas les besoins spécifiques des candidats en situation de handicap afin de mobiliser les moyens nécessaires.

Coordonnées du référent handicap :

Sandra SAMASSA – 06 42 24 63 08